

Maintenant, si nous avons bien compris le rôle considérable que les amendements doivent jouer en agriculture, les résultats heureux qu'ils peuvent nous faire obtenir, les profits immenses qu'ils peuvent nous procurer, mettons-nous résolument à l'œuvre et ne craignons pas même de faire quelque sacrifice pour nous procurer les substances qui nous sont nécessaires, tel que chaux, cendre, sel, etc. Ne craignons pas non plus le travail, et si nous avons à notre disposition des sols différents, et que les uns soient trop pesants et trop compacts, que les autres soient trop légers, faisons des deux un mélange qui les améliore les uns et les autres, et qui détruise les défauts de tous. Qu'on ne s'expose pas à être taxés d'ignorance et d'indifférence par les étrangers qui visitent nos campagnes ou qui viennent s'établir parmi nous. Prouvons-leur, au prix de nos sueurs, de notre activité et de nos sacrifices, que nous pouvons marcher avec eux dans la voie des améliorations, et que ce que d'autres ont fait nous pouvons le faire.

Que ceux qui ont lu nos articles sur ce sujet, s'efforcent de devenir des modèles pour ceux qui ne les ont point lus. Qu'ils leur prouvent que la science qu'ils ont puisé dans notre *Gazette* est appuyée sur des données incontestables.

Que nous serions heureux, que nous serions bien dédommagé de nos travaux, si nous voyions tous nos lecteurs se donner la main et prouver que l'on peut, avec de la bonne volonté et quelques légers sacrifices, doubler, tripler les revenus de nos champs; que nous pouvons obtenir des pâturages abondants, des prairies naturelles et artificielles d'une grande richesse.

Mais nous ne saurions trop recommander à tous ceux qui sont décidés à faire des amendements, à procéder avec prudence, à faire leurs expériences sur une petite échelle. En agissant ainsi, nous sommes sûr qu'ils arriveront à des résultats si heureux, qu'ils ne voudront plus s'arrêter quand une fois ils seront entrés en si bonne voie et qu'en peu d'années, ils auront transformé tous leurs champs.

Nous commencerons dans notre prochain numéro à traiter des engrais et nous le ferons avec tout le soin qu'exige un sujet aussi important.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Nous sommes bien aise d'avoir à dire aujourd'hui, n'ayant pu le faire plus tôt, que le discours en faveur du luxe dont nous parlions dans notre avant-dernière *Quinzaine*, n'était vraiment qu'un exercice de discussion, admettant le pour et le contre sur le sujet. Comme tout le monde ne réside pas à Montréal et ne fréquente pas toutes les institutions de cette ville, pour connaître certains détails que le public ne peut guère connaître autrement, il n'eût pas été mal au journal qui a publié ce discours, de préférer, dans l'intérêt du public et pour la gravité du sujet, la publication du discours contre le luxe.

L'erreur dont se plaignent deux journaux de cette ville vient de ce que l'auteur de la *Quinzaine* de la

Gazette des Campagnes n'a eu sous les yeux que le seul numéro du journal où ce discours était publié.

Ce qui veut dire que tout l'échafaudage un peu cavalier que les deux journaux susdits ont élevé sur une méprise dont l'un d'eux seul est la cause, tombe de lui-même. Les *hommes respectables et l'Institution* qu'ils mettent en jeu n'y sont évidemment pour rien. C'est ce que nous savions plus que les journalistes précités ne sauraient le dire.

De nouveaux travaux de l'esprit canadien viennent de voir le jour. — *Les Anciens Canadiens*, par M. de Gaspé, et *Mes Loisirs*, par M. L. H. Fréchette. Deux journaux de Québec, que nous avons sous les yeux, apprécient favorablement ces nouvelles œuvres. Le *Foyer Canadien* et les *Soirées* sont venus aussi à leur temps ordinaire, et pleins du même intérêt que les précédents attendu qu'ils continuent le même sujet, l'un la vie de Mgr Plessis, l'autre les habitudes des hommes des forêts. Avec des sujets analogues et traités judicieusement comme le sont ceux du moment, ces deux recueils périodiques devraient faire long chemin parmi nous. Marchant par deux sentiers vers le même but, qui est tout-à-fait louable, c'est aux amis particuliers de chacun de ses recueils à leur rendre le sentier facile. Ils ne seront point de trop tant que la lecture utile et agréable qu'ils offrent se maintiendra ce qu'elle est aujourd'hui. N'ayant pas par devers nous les deux autres publications dont nous venons de parler, nous n'avons qu'à renvoyer nos lecteurs aux journaux qui en ont parlé avec avantage. Dans le même intervalle, il a été publié encore une pièce de poésie de M. Lemay. Ce jeune poète a, selon nous, tout ce qu'il faut pour que son talent soit utile, agréable et digne de tous les encouragements. Ses sujets sont graves, moraux ou pieux. Son expression, conforme habilement au sujet, est sobre, modeste, contenue, évitant l'enflure, les hardiesses romantiques, le vide et un vain bruit. Les sujets tendres surtout, au point de vue moral et religieux, lui sont très-heureusement. C'est un don précieux, un privilège qu'il doit au ciel. S'il a le temps d'en user et qu'il ne s'écarte jamais des devoirs que ce privilège lui impose, il sera poète dans le genre des Turquet, des Violeau, des Briseux, des Alletz, etc. C'est vraiment le meilleur genre, le genre catholique. Ce ne sera peut-être pas le plus vanté, le plus haut dans la gloriole humaine; mais qu'à cela ne tienne. Une vraie vocation vers le vrai, le réel, le substantiel, au point de vue moral, religieux et naturel, trouvera toujours quoiqu'en moindre nombre, de vrais amis et de dignes juges. Du reste, une telle vocation se suffit à elle-même. C'est le devoir qui la fait parler, ce n'est point le désir de la gloriole et du vent du jour. Une autre pièce d'un autre poète et d'un autre genre, a aussi vu le jour dans le même intervalle. Elle a obtenu de suite les honneurs qui lui étaient dus; elle a été très-heureusement parodiée. Le talent est une belle chose. Plus il se manifeste parmi nous, plus il y a besoin qu'il soit contrôlé, pour sa propre gloire et le profit de tous. Alors, il ne fera que ce qu'il doit faire dans l'ordre des règles de l'art et de la volonté du